

La Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles

Le myriophylle en épi



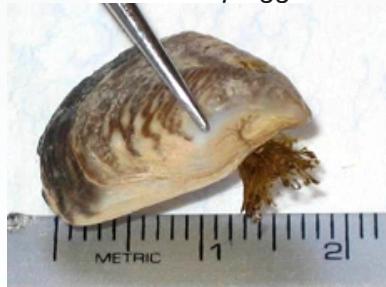
Le cladocère épineux



La moule zébrée



La moule quagga



Dans la région de l'Outaouais et des Laurentides, six espèces aquatiques envahissantes sont particulièrement inquiétantes :

- Le myriophylle en épi
- La moule zébrée
- La moule quagga
- L'écrevisse à taches rouges
- Le cladocère épineux
- La puce d'eau en hameçon

L'écrevisse à taches rouges



La puce d'eau en hameçon



(Ressource : ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques)

Source d'information : Site web de l'Association de Protection du Lac-des-Iles : <https://www.lacdesiles.info/>



La production de cette brochure est rendue possible grâce à l'appui financier de la Fondation de la MRC d'Antoine-Labelle.



Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles
871, chemin Diotte,
Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles, Qc, J0W 1J0
819-597-2047 819-597-2554
urban@saint-aime-du-lac-des-iles.ca
www.saint-aime-du-lac-des-iles.ca
<https://www.facebook.com/SaintAimeduLacdesIles/>

LAVAGE DE BATEAU: LA BONNE MÉTHODE

NE TRAÎNEZ PAS
VOS BIBITTES
de lac en lac!

Vous risquez de contaminer
nos lacs et nos rivières.



ATTENTION!

- 1 **Videz** l'eau de cale et du vivier loin du plan d'eau.
- 2 **Retirez** les résidus (boue, plantes, poissons, appâts) et **jetez-les** loin du plan d'eau.
- 3 **Nettoyez** bien remorque, bateau et autres équipements.
- 4 **Répétez** l'opération à chaque fois.



Forêts, Faune
et Parcs

Québec

Ce projet a bénéficié
d'un soutien financier de
ministère des Forêts, de
la Faune et des Parcs

www.bibittes.org



LAVAGE DE BATEAU:

LA BONNE MÉTHODE

5 ÉTAPES FACILES

À tant donné l'importance du lavage des embarcations, remorques et équipements dans la lutte contre l'introduction des espèces envahissantes, nous vous invitons à visionner ce vidéo qui résume les cinq étapes simples et efficaces de nettoyage d'embarcations utilisées lors d'activités de pêche sportive, nautiques et de plaisances, afin de prévenir l'introduction et la propagation d'espèces exotiques envahissantes dans différents plans d'eau.

<https://www.youtube.com/watch?v=RC4qLKF6ofg>

INSPECTION ET NETTOYAGE DU BATEAU POUR ÉVITER LES EEE MAIS QU'EST-CE QUE C'EST?

Les espèces exotiques envahissantes (EEE) sont des espèces introduites dans un milieu qui, à l'origine, n'est pas leur milieu naturel, c'est-à-dire qu'elles sont hors de leur aire de distribution naturelle. Ces espèces peuvent provenir du même continent, comme par exemple une espèce provenant des États-Unis et introduite au Québec. C'est le cas de l'écrevisse à taches rouges. Ces espèces sont alors dites non-indigènes.

Elles peuvent aussi provenir d'un autre continent, une espèce provenant de l'Asie et introduite en Amérique du Nord comme la moule zébrée par exemple. Elles sont alors dites exotiques. Les espèces aquatiques exotiques et non-indigènes sont introduites de façon accidentelle ou intentionnelle par le biais de différentes activités humaines. Au Québec, plusieurs espèces aquatiques envahissantes sont présentes.

Le lavoir à bateaux est situé au
921-B, route 309,
Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles



COMMENT SONT INTRODUITES LES EEE ?

- Les plaisanciers (bateaux, chaloupes, canots, kayaks, moto marines, etc...)
- Les pêcheurs et les chasseurs (bateaux, équipements de pêche et de chasse, sceaux d'appâts, etc.)
- Les marchés de l'aquariophilie et de l'horticulture (jardins d'eau)
- Les hydravions
- Les plongeurs

QUELS SONT LES IMPACTS DES EEE ?

Les espèces aquatiques envahissantes sont menaçantes pour plusieurs raisons qui touchent tout le monde. Elles causent d'énormes dommages, tant environnementaux qu'économiques. En général, les dommages sont les suivants :

- Obstruction des prises d'eau potable de votre chalet
- Diminution de la valeur de votre propriété riveraine
- Bris sur les embarcations, leurs moteurs ainsi que sur l'équipement de pêche et de chasse
- Rétrécissement des voies de navigation et diminution de l'usage des plans d'eau par les usagers

DES DÉTAILS

SUR L'ENVIRONNEMENT:

L'introduction et la propagation des espèces exotiques envahissantes ont des impacts majeurs sur la biodiversité locale. Elles entraînent le déplacement des espèces indigènes sous l'effet de la prédation ou de la compétition dans la recherche de nourriture et d'autres ressources. Les EEE peuvent également diminuer la diversité génétique des espèces indigènes, en s'hybridant avec ces dernières, et constituer une menace pour certaines espèces rares ou vulnérables. De façon plus globale, les espèces exotiques envahissantes peuvent altérer la composition des écosystèmes naturels, nuire à leur composition et compromettre leur fonctionnement durable.

SUR L'ÉCONOMIE:

Le contrôle et la gestion des EEE sont parfois difficiles et coûteux. Ces espèces peuvent avoir des répercussions négatives sur la productivité forestière, agricole ou aquacole. Les infestations d'EEE peuvent même influencer négativement la valeur des propriétés.

SUR LA SOCIÉTÉ:

Les infestations d'EEE peuvent également avoir des conséquences négatives sur le plan social. Elles peuvent, notamment, affecter la santé humaine en augmentant les risques de maladies ou en causant de la souffrance à des humains ou à des animaux. Des activités récréatives pratiquées sur l'eau ou dans la nature, comme le canotage et la randonnée pédestre, peuvent également être limitées ou entravées par la présence ou l'infestation d'espèces exotiques envahissantes.